FICHE N° 10

INTERVENTION EN PRÉSENCE D'UNE FUITE SUR LE RÉSEAU DE GAZ NATUREL - TRANSPORT

RISQUES PRINCIPAUX:

□ Risque	de projections	de matériaux :	(Terre,	pierres	et fragments	de canalisations)
----------	----------------	----------------	---------	---------	--------------	-------------------

- ☐ **Risques d'inflammation éventuelle :** Avec chaleur émise très intense jusqu'à 200 mètres.
- ☐ **Risques de déflagration :** Onde de surpression importante entrainant de nombreux dégâts.
- ☐ **Risques de blessures :** Projections, brulures et bruit intense en fonction de la pression.

MOYENS À PRÉVOIR :

- ☐ **Gestionnaire du réseau gaz :** Transport = GRTgaz / Distribution = GrDF
- ☐ Force de l'ordre : Gendarmerie ou police
- □ Autre opérateur : EDF
- ☐ Poste de Commandement Mobile : PCM
- ☐ Véhicule d'Intervention Chimique Biologique : VICB

CONNAISSANCES GÉNÉRALES :

□ Les canalisations de transport (gazoducs) sont enterrées à environ 1 mètre de profondeur et sont signalés en surface par des bornes en béton ou en plastique (généralement de section triangulaire) avec une plaque signalétique ainsi que des balises aérienne métalliques jaunes avec un chapeau double pente ou est apposé une plaque signalétique qui informent qu'une canalisation passe à proximité.

















INTERVENTION EN PRÉSENCE D'UNE FUITE SUR LE RÉSEAU DE GAZ NATUREL - TRANSPORT

FICHE N° 10

PROPOSITION DE CONDUITE À TENIR :

1.	Assurer la sécurisation de la zone d'intervention et évaluer les risques						
	Arrêter les engins à 200 mètres de la fuite, en se présentant si possible dos au vent.						
	Point de situation : COS / Opérateur de réseau de gaz / Responsable du site.						
	En cas de fuite avérée, réaliser en actions réflexes :						
	✓ Zonage d'exclusion de 200 mètres de rayon.						
	✓ Évacuation totale de la zone d'intervention.						
	✓ Zonage controlée de 400 mètres de rayon en tenant compte du sens du vent.						
	Confirmer auprès du CODIS la nature du réseau transport.						
	Demander le déclenchement du Plan de Surveillance et d'Intervention (PSI) GRTgaz.						
	✓ Un Poste Avancé d'Intervention sur le Réseau (PAIR), sera engagé par GRTgaz.						
	✓ Le responsable du PAIR sera le conseiller technique du COS.						
	Demander en appui le :						
	√ Véhicule d'Intervention Chimique Biologique.						
	✓ Poste de Commandement Mobile.						
2.	Conduite des opérations						
	Surveiller l'environnement et neutraliser si possible les sources d'ignition (moteurs de véhicules,						
	engins de chantier, candélabres avec coupure électrique si le disjoncteur se trouve en zone non explosive).						
	Anticiper sur l'évolution possible du sinistre, notament si hypothèse défavorable. En cas d'accident						
	avec des personnels intervenants (victimes), mettre en place un plan de relève.						
	Prépositionner des moyens d'extinction en attente hors de la zone d'exclusion.						
	Rappeler ou s'assurer du respect des consignes de sécurité						
	✓ Rappeler le signal d'alerte évacuation aux personnels avant l'engagement.						
	✓ Définir si nécessaire un itinéraire et un point de regroupement.						
	✓ Interdire tout objet pouvant provoquer une étincelle.						
>	En cas de fuite de gaz enflammée :						
	✓ Ne jamais chercher à éteindre la flamme sauf par fermeture de l'organe de coupure.						
3.	Désengagement des services publics de secours						
П	Après sécurisation de la zone (Installations consignées et réseau de mesure effectué).						
_							